

Questions/ réponses sur le métier de viticulteur



Beaujolais
NOUVELLE GÉNÉRATION

« Depuis l'antiquité, la vigne est présente en Beaujolais. Elle est devenue depuis le Moyen-Age l'a richesse et l'emblème de notre territoire. Aujourd'hui, nous sommes 2500 viticulteurs sur 15 000 hectares à cultiver de la vigne et produire des vins rouges, rosés et blancs en Beaujolais. »

POURQUOI JE TRAITE MA VIGNE ?

Quelque soit notre façon de travailler, (bio, biodynamie, conventionnelle) nous devons, sous notre climat, traiter nos vignes pour les protéger contre principalement deux champignons, le mildiou et l'oïdum et assurer une récolte de qualité

QUELLES SONT LES PÉRIODES DE TRAITEMENT ?

En fonction de la météo et des risques, je peux traiter ma vigne entre avril et juillet. Contactez moi si vous souhaitez en être informé

QUE FAIRE QUAND JE TRAITE À PROXIMITÉ DE VOTRE MAISON ?

Au moment de la pulvérisation, et par précaution, je vous conseille de ne pas rester à proximité et éviter d'étendre votre linge

POURQUOI M'ENTENDEZ VOUS TRAVAILLER SOUVENT TÔT LE MATIN OU EN FIN DE JOURNÉE

Ce n'est pas pour vous embêter. Traiter tôt le matin ou quelques fois en fin de journée est le plus efficace car la vigne est plus réceptive, il y a peu de vent. Cela permet de réduire les doses de produit et de protéger les abeilles.

SAVEZ-VOUS QUE CERTAINES NUISANCES OLFACTIVES PROVIENNENT DE PRODUITS NATURELS ?

Contrairement à ce que l'on peut penser, certaines mauvaises odeurs peuvent aussi provenir de produits d'origine naturelle et sont donc ponctuelles.

Rédaction: ODG Beaujolais & Beaujolais Villages, ODG des Crus du Beaujolais

COMMENT JE FAIS POUR TRAITER COMME IL FAUT ?

Toute personne qui effectue les traitements est formée et doit obtenir un diplôme officiel, le Certiphyto, délivré par le Ministère de l'Agriculture à renouveler tous les 3 ans.

Le matériel de pulvérisation, comme une voiture, est contrôlé régulièrement afin qu'il n'y ait pas de perte de produits inutiles. Enfin pour connaître la pression maladie, nous avons accès à un bulletin hebdomadaire de la présence ou non de maladies (disponible pour tous sur le site de la DRAAF : <https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/Viticulture-Rhone-Alpes-2021>)

Nous ne traitons pas par plaisir. Le seul but est de permettre d'avoir une récolte saine et de qualité en septembre et ainsi vivre de notre métier.

► Il vous semble que tout n'est pas respecté ? venez nous en parler et nous pourrions en discuter

► Vous souhaitez que je vous alerte lorsque je vais traiter près de chez vous ? donnez-moi votre téléphone et je rédigerai un sms vous prévenant de mon passage

La vigne, nos vins sont l'emblème de notre région. Participez à l'élaboration de ce nouveau millésime que nous pourrions déguster ensemble.

Votre viticulteur voisin :

.....

Plus d'informations sur le métier de viticulteur, ce livret est disponible sur demande au 09 67 28 59 26

